



Convention-cadre sur les changements climatiques

Distr. limitée
12 novembre 2022
Français
Original : anglais

Organe subsidiaire de mise en œuvre

Cinquante-septième session

Charm el-Cheikh, 6-12 novembre 2022

Point 17 b) de l'ordre du jour

Mise au point et transfert de technologies et mise en place du Mécanisme technologique

Relations entre le Mécanisme technologique et le Mécanisme financier de la Convention

Relations entre le Mécanisme technologique et le Mécanisme financier de la Convention

Projet de conclusions proposé par la Présidente

1. À sa cinquante-septième session, l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) a examiné les progrès réalisés par le Comité exécutif de la technologie, le Centre-Réseau des technologies climatiques, le Fonds vert pour le climat et le Fonds pour l'environnement mondial concernant le renforcement des relations entre le Mécanisme technologique et le Mécanisme financier.
2. Le SBI est convenu de poursuivre l'examen de cette question à sa cinquante-huitième session (juin 2023) en vue de recommander à la Conférence des Parties un projet de décision pour examen et adoption à sa vingt-huitième session (novembre 2023), compte tenu du projet de texte disponible sur le site Web de la Convention¹.

¹ <https://unfccc.int/documents/623207>.

